

## Faire commun au pluriel

Par Yves Bonny, *sociologue*, maître de conférences à l'Université de Rennes en France, spécialiste des recherches collaboratives

**Le 15 septembre 2022, se tenait à Lausanne le premier atelier-forum de la recherche-action et de la recherche collaborative organisé par la Plateforme Recherche-action suisse, intitulé « Recherche-action en Suisse : se relier pour agir ». Les organisateur/trices m'avaient fait l'honneur de m'inviter comme grand témoin pour réagir aux présentations et ateliers de l'après-midi. Le texte qui suit reprend et enrichit l'intervention orale que j'ai faite à chaud. J'ai intitulé ce texte « Faire commun au pluriel », car cette ambition me paraît décrire au mieux à la fois la philosophie de ces ateliers-forums et les enjeux que rencontre chacune des recherches-actions ou des recherches participatives qui ont été présentées. J'ai décliné lors de mon intervention orale un certain nombre de dimensions de la pluralité qui ont été abordées tout au long de l'après-midi ou qui étaient sous-jacentes aux présentations et échanges. Je vais les reprendre et les compléter ici.**

Le premier temps de l'après-midi consistait à présenter sous forme de petits pitches, dans une logique d'exploration de la diversité, six recherches menées dans des domaines différents. Je souhaite revenir sur cette diversité, non pas sous l'angle des domaines traités, mais sous celui des configurations d'acteurs et des orientations dominantes de la recherche, car cela me paraît riche d'enseignements et de questionnements.

Je distingue quatre catégories d'acteurs pertinents : les chercheur/se-s professionnel-le-s, les professionnel-le-s du domaine concerné par la recherche, les publics du domaine concerné, et enfin les commanditaires ou décideur/se-s.

Quant aux orientations dominantes, je m'intéresse à l'importance occupée dans la recherche par le référentiel scientifique par rapport à d'autres finalités, comme la production d'intelligence collective, l'approfondissement de la démocratie, la transformation des politiques publiques, le développement du pouvoir d'agir des personnes, ou l'utilité sociale (répondre à des besoins, apporter des solutions à des problèmes...)<sup>1</sup>. J'insiste en effet de longue date sur la confusion souvent opérée, comme s'il s'agissait d'une évidence, entre « recherche » et « science », et sur les effets de cette confusion sur les configurations d'acteurs que l'on observe fréquemment, à savoir que les chercheurs professionnels sont positionnés comme la seule autorité légitime dans le processus de production de connaissances<sup>2</sup>. Si l'on raisonne ainsi, il est attendu des autres catégories d'acteurs qu'elles laissent les chercheurs professionnels piloter le processus de recherche comme tel et qu'elles les assistent dans le processus de production de connaissances. La dimension participative de la recherche se situe alors

<sup>1</sup> Pour plus de détails, voir Bonny 2015 et 2017, où je propose une typologie et une analyse des recherches partenariales participatives sur la base notamment des principaux référentiels mobilisés.

<sup>2</sup> J'ai distingué dans cette perspective les expressions « être en recherche », « se mettre en recherche » et « faire de la recherche », seule cette dernière renvoyant à la recherche à prétention scientifique.

principalement en amont (négociation du cadre partenarial, de l'objet d'étude et du questionnement) et en aval (valorisation non académique des résultats) du cœur de la recherche, domaine réservé des chercheur/se-s professionnel-le-s, auxquels les autres catégories d'acteurs peuvent partiellement accéder à condition qu'ils « s'élèvent » aux attendus de la recherche, sous-entendu de la recherche à prétention scientifique. Mon objectif n'est aucunement d'invalider ce type de configuration, qui est parfaitement légitime dès lors que la visée première de la recherche est de produire des connaissances à prétention scientifique. Il est plutôt de mettre en lumière d'autres manières de configurer ce que chercher veut dire, où la visée scientifique coexiste, selon des modalités diverses, avec d'autres visées, voire même, n'est pas du tout présente ni centrale.

Cela conduit à souligner la pluralité des « formes sociales de recherche » (Bonny, 2020). Parmi les six recherches présentées le 15 septembre, trois me paraissent mettre de façon centrale l'accent sur le référentiel scientifique :

- la recherche « Les besoins des personnes sourdes et malentendantes et de leurs proches en Suisse romande » pilotée par la Haute école de travail social de Fribourg en partenariat avec la Fédération suisse des sourds ;
- la recherche sur l'éducation en vue du développement durable dans une perspective didactique de formation à la démarche scientifique pilotée par la Haute école pédagogique de Fribourg en partenariat avec un établissement scolaire ;
- la recherche sur les accompagnements de sortie du travail du sexe pilotée par la Haute école de travail social de Lausanne en partenariat avec l'association SOS Femmes autour de la relation d'aide qui se noue entre les travailleuses sociales de l'association et les travailleuses du sexe.

2

Il s'agit alors d'interroger les formes concrètes, effectives, que prennent le partenariat et la participation dans le cadre de ces recherches, et la manière dont les différentes parties prenantes sont inscrites dans une démarche de co-construction permettant à chacun d'être pleinement reconnu et valorisé.

À cet égard, la recherche sur les besoins des personnes sourdes et malentendantes et celle sur la sortie du travail du sexe mettent en œuvre une méthodologie de recherche assez classique, de type cartographie des acteurs, questionnaires, entretiens collectifs, etc. La dimension participative se situe alors en particulier dans le processus partenarial, dont les pilotes de la seconde recherche soutiennent qu'il « est au moins aussi important que les connaissances produites et les actions qui en découlent parce qu'il ouvre sur de nouvelles potentialités agissantes » (Csupor, Aubry et Mercolli, 2021, p. 176), une affirmation qu'il conviendrait d'aborder comme une hypothèse et de mettre à l'épreuve. Elle intervient également dans certaines phases de la recherche : en particulier, la phase pronostic de l'étude sur les besoins des personnes sourdes et malentendantes, orientée vers les perspectives d'amélioration, mobilisant la méthodologie du « café du monde » pour croiser les regards entre chercheurs, professionnel-le-s et bénévoles de la surdité, et personnes sourdes ; et la phase diffusion des résultats, où les chercheurs ont été vigilants à ce que le rapport de l'étude soit accessible (rédaction en français simplifié, présentation visuelle des résultats).

De son côté, la recherche sur l'éducation en vue du développement durable autour de l'objet « chocolat » relève de ce que j'ai proposé d'appeler une recherche-action collaborative (Bonny, 2017) et a mis en place une « communauté de pratique » entre les chercheur/se-s-formateur/trice-s et les enseignant-e-s, en vue d'abord de co-situer la problématique de travail, puis de co-construire les séquences d'enseignement-apprentissage mises en œuvre par les enseignants, et enfin de co-analyser ces séquences pour en tirer des enseignements dans une perspective interdisciplinaire de didactique des sciences. Les enseignant-e-s ne sont pas positionnés comme des co-chercheur/se-s, mais ils sont activement impliqués dans l'investigation conjointe pilotée par les chercheur/se-s-formateur/trice-s.

Deux autres recherches présentées donnent une place importante au référentiel scientifique et aux chercheur/se-s professionnel-le-s, mais accordent également une place essentielle à d'autres finalités et d'autres catégories d'acteurs :

- la recherche « Pauvreté-Identité-Société » pilotée par le Mouvement ATD en partenariat avec l'Office fédéral de la justice, visant à élaborer un savoir collectif entre personnes en situation de pauvreté, professionnel-le-s du domaine et chercheur/se-s à propos des rapports aux institutions et de la violence institutionnelle, puis à diffuser ce savoir auprès des responsables politiques ;
- les recherches pilotées par les chercheurs du Collaboratoire de l'Université de Lausanne autour des rapports entre démocratie et santé et de l'intégration des patient-e-s et de leurs proches dans la production du système de santé.

3

Dans les deux cas, il y a une visée de positionner l'ensemble des parties prenantes comme co-chercheur/se-s et de croiser les savoirs et les perspectives, dans une approche que l'on peut nommer de recherche-action coopérative. ATD a développé de longue date à cet égard une méthodologie autonome, qu'elle a intitulée « Croisement des savoirs », qui implique des temps en groupes de pairs et d'autres en groupes mixtes. De son côté, le Collaboratoire a mis en place un « espace de convergence des savoirs sur la santé personnalisée » visant à confronter les visions de trois groupes d'acteur-trice-s, avec un collège de chercheur/euse-s, un collège de médecins de premier recours et un collège de citoyen-ne-s, qu'ils soient ou non patient-e-s. Des « forums » visent à confronter les diverses formes de savoirs et à délibérer autour des outils et actions à mettre en œuvre, notamment en direction du grand public, des associations, des expert-e-s et des décideur-euse-s. On se situe ici dans une perspective proche de celle analysée sous le nom de « forums hybrides » par Callon et *alii* (2001) pour favoriser la « démocratie technique ».

La sixième recherche présentée met quant à elle en priorité l'accent sur le développement social territorial et le développement du pouvoir d'agir des personnes concernées et ne se revendique aucunement d'une approche scientifique, quand bien même elle met en œuvre une méthodologie rigoureuse et propose aux acteurs de « se mettre en recherche » ensemble :

- la recherche relative à la qualité de vie des senior-e-s pilotée par Pro Senectute Vaud, qui s'inscrit dans une perspective de travail social communautaire et développe une méthodologie autonome, intitulée « Quartiers solidaires ».

L'objectif de la recherche-action coopérative, pilotée non par un chercheur mais par un « animateur de proximité », est ici d'abord de produire un « diagnostic communautaire », avant une phase dite de « construction » visant à identifier des actions prioritaires, suivie d'une phase d'« émergence » où des personnes concernées mettent en œuvre ces actions, d'une phase de « réalisation » pouvant se concrétiser notamment sous la forme d'un local de rencontre, et enfin d'une phase dite d'« autonomisation », au cours de laquelle l'animateur se retire et laisse le groupe d'habitants prendre en main l'organisation et les activités. L'ensemble de la démarche fait par ailleurs l'objet d'une concertation avec les pouvoirs publics locaux afin de s'assurer de leur soutien.

Ce type de repérage est important, car il met en évidence des finalités et priorités différentes, qu'il est essentiel de clarifier et d'explicitier pour saisir la configuration d'acteurs que les différentes recherches mettent en place et les enjeux auxquels vont se situer en particulier la question du partenariat, la question de la participation et de la contribution des différentes parties prenantes, la question des rapports entre recherche et action et la question des modalités de valorisation de la recherche.

Tout l'intérêt de l'atelier-forum mis en place par la plateforme R-A est de permettre aux responsables de ces différentes formes de recherche, par-delà l'expérience de la diversité, d'échanger sur ces questions et enjeux, de produire à leur sujet de l'intelligence collective, de repérer des points de vigilance essentiels à travailler, de développer de la montée en compétences et en appuis méthodologiques. Je voudrais développer à cet égard, toujours sous l'angle de la pluralité, quelques-unes des thématiques qui ont été abordées, explicitement ou implicitement, au cours de la journée.

4

L'on peut en premier lieu évoquer la **pluralité des intérêts, des valeurs, des enjeux, des logiques d'action, des rapports au savoir et des rapports au temps** avec lesquels les différentes parties prenantes des recherches participatives s'y engagent, qui se traduit aussi souvent sous la forme d'une **pluralité des problématisations** de l'objet de recherche. La clarification relative à ces positionnements et motivations différents pour établir un contrat de partenariat, écrit ou non, constitue une phase indispensable, et pourtant pas toujours aussi approfondie que ce serait souhaitable, de toute recherche participative.

Prendre la mesure de la pluralité des raisons de s'engager conduit à approfondir la question de la **pluralité des contributions** des différentes parties prenantes, dans une perspective que l'on peut appeler de démocratie interne du collectif impliqué<sup>3</sup>. Nous avons

---

<sup>3</sup> Cet enjeu de démocratie interne est à combiner avec un enjeu de démocratie à l'échelle de la société et à distinguer du mot d'ordre de « démocratisation de la science » porté par certains. L'enjeu n'est pas de démocratiser la science, qui vise l'objectivité, s'adresse à la communauté des pairs et non à la communauté des citoyens, et repose de ce fait sur des principes distincts de ceux qui régissent l'espace politique (critique des opinions et préjugés, prise en compte et discussion des travaux préexistants, explicitation détaillée de la méthodologie d'enquête, analyse étayée empiriquement, ouverture à la critique par les pairs, etc.). Il est d'une part de créer un espace partenarial démocratique dans le cadre des recherches participatives, d'autre part de promouvoir un espace public démocratique à l'échelle de la société et de combattre la technocratie, qui se revendique de la science pour imposer certaines orientations politiques. Ceci constitue aussi un point de vigilance pour certaines recherches participatives qui sont formulées sous des formes parfois très discutables, en termes d'analyse de « besoins » pour mettre en place des « prestations » ou de « problèmes » pour mettre en place des « solutions », comme si les « besoins » ou les « problèmes » relevaient d'une objectivité évidente que la production de connaissances engagée par la recherche allait

nommé cet enjeu « symétrie des positions et différenciation des contributions » (Bonny et Souchard, 2015). Il requiert d'un côté une vigilance permanente à l'égard des asymétries générées par les statuts, et en particulier le statut de chercheur professionnel, en vue de les contrôler et de les limiter. Soulignons à cet égard le choix fait par le CoLaboratoire de mettre en place un collège des citoyen-ne-s et non un collège des « patient-e-s » pour aborder les rapports entre santé et démocratie. Ce choix de dénomination opère un déplacement politiquement important, permettant de déborder l'identité partielle minorée de malade<sup>4</sup> pour mettre l'accent sur la contribution à l'intérêt collectif sur la base des savoirs expérientiels. Et de l'autre un questionnement sur les registres de contribution que chaque catégorie d'acteurs peut apporter pour soutenir la réflexivité critique et l'intelligence collective. Il importe à cet égard de sortir des slogans tels que « co-construire la connaissance » pour clarifier ce qui est effectivement co-construit, ce qui suppose de réfléchir de façon approfondie au cadre du partenariat, aux règles, aux processus et procédures, aux modalités relationnelles, autrement que selon les protocoles et méthodologies académiques établis.

De même, il est devenu courant aujourd'hui de parler de dialogue et de croisement entre trois types de savoirs, soit les savoirs académiques, les savoirs professionnels et les savoirs d'expérience ou d'usage. Mais cette **pluralité des savoirs** affirmée peut relever davantage d'une rhétorique quelque peu obligée que de la réalité des pratiques, surtout lorsque le référentiel scientifique occupe une position centrale dans la recherche. Si l'on veut donner toute leur place aux différents types de savoirs, il convient de prendre en compte leurs modalités très différentes de validation et d'expression et de mettre en place des formes d'animation du partenariat qui en tiennent compte. Les savoirs professionnels, les savoirs d'expérience ou d'usage ont pour caractéristique fréquente d'être tacites, incorporés, peu ou pas formalisés, au contraire des savoirs académiques. Et ces savoirs sont inscrits dans des asymétries établies, notamment sous l'angle de la légitimité, ce qui soulève des enjeux majeurs, que ce soit pour croiser les différents savoirs préexistants ou pour coconstruire ensemble des connaissances nouvelles.

Outre la pluralité des savoirs, il convient de prendre en compte la **pluralité des façons de connaître et d'éprouver le monde**, des façons de produire de la réflexion critique et du savoir. Heron et Reason (2008) distinguent quatre manières principales de connaître (*knowing*), qui débordent largement des formes académiques légitimes. Ils les nomment connaissance expérientielle, connaissance présentationnelle (qui passe par des modes d'expression comme le récit, la poésie, le chant, la danse, le dessin), connaissance propositionnelle (modalité que privilégie le monde académique) et connaissance pratique. Cette typologie est importante, dans la mesure où elle ouvre sur un questionnement relatif à la manière de combiner ces différentes façons de connaître, par rapport auxquelles les

---

« révéler » pour y apporter ensuite sous l'angle action des réponses adéquates, elles aussi évidentes. Et il convient parallèlement de ne pas être dupe de l'intérêt que peuvent susciter aujourd'hui dans certains cercles la recherche-action et plus largement la « recherche avec et pour la société », dans une logique visant à instrumentaliser la participation, un peu comme les publicitaires avec les panels de consommateurs.

<sup>4</sup> Dans l'un des ateliers de la journée, la question de qui sont les « personnes concernées » a été posée, ce terme étant souvent mobilisé aujourd'hui dans l'intention d'éviter de stigmatiser une catégorie d'acteurs. La réponse donnée dans l'atelier a été : « tout le monde est concerné » par les enjeux qui sont abordés, du point de vue de « l'institution des rapports sociaux » (Bonny, 2014). Parler de citoyens plutôt que de patients ou de personnes concernées s'inscrit bien dans cette perspective.



différents acteurs sont plus ou moins à l'aise et compétents. Trop souvent, en effet, les démarches dites participatives imposent en pratique, faute de réflexion approfondie, des formes qui sont massivement asymétriques et génératrices d'exclusion du point de vue des exigences qu'elles véhiculent (telles que parler en public, argumenter, etc.). On peut souligner à cet égard différents outils qui ont été mentionnés au cours de l'atelier-forum, comme les cartes de réseau, les cartes de mobilité et les dessins du quartier pour la recherche « Quartiers solidaires » ou le photolangage pour la recherche conduite par ATD.

Cette attention à la pluralité des acteurs en présence peut s'approfondir sous la forme d'une **pluralité des médiations** (Juan, 2019) de la participation, médiations relationnelles, expressives, techniques, procédurales, etc., afin de « structurer les modalités d'implications respectives des chercheurs, professionnels et citoyens » (p. 18). J'ai évoqué ci-dessus les médiations expressives. Sous l'angle relationnel, ATD privilégie par exemple dans sa méthodologie des rencontres en groupes de pairs avant des rencontres en groupe mixte, dans une visée à la fois de protection des personnes en situation de pauvreté et d'expression d'un point de vue de groupe. Sous l'angle procédural, l'on peut mentionner par exemple des règles telles que le cadrage du temps de parole (comme cela a été fait dans la première phase de l'atelier-forum), l'écoute active et bienveillante, la non-coupure de celui ou celle qui parle, des formats tels que le diagnostic communautaire ou le café du monde, le forum ou l'atelier plutôt que le colloque académique ou la conférence magistrale. Et sous l'angle technique, des outils tels que les post-it pour échanger, le bâton de parole, etc.

6

L'on peut évoquer aussi une **pluralité des rapports à l'action**. Plusieurs des recherches présentées au cours de l'atelier-forum relèvent de la recherche participative mais pas de la recherche-action. Cela est fréquemment le cas pour les recherches qui sont fortement indexées sur le référentiel scientifique, sauf lorsqu'elles se donnent explicitement comme finalité de mettre en place une communauté de pratique, comme la recherche autour de la didactique des sciences. Ainsi, la recherche sur la sortie du travail du sexe met en place un espace d'échange et de conscientisation, laissant à l'association partenaire la question des prolongements action de la recherche, et celle sur la surdité débouche seulement sur des préconisations d'actions et des recommandations adressées aux institutions et aux décideurs. Ceci peut constituer une limite de la recherche. Les pilotes de la recherche sur la surdité ont ainsi souligné que plusieurs des personnes sourdes ou malentendantes impliquées dans la recherche estimaient que leur situation n'évoluait pas. Cela ouvre sur un questionnement majeur qui a traversé l'atelier-forum tout au long de l'après-midi, à savoir le potentiel d'impact des recherches participatives conduites sur les décideurs et les politiques publiques, dès lors qu'il n'y a pas de lien direct entre recommandations, décisions et mise en œuvre. Et cela met en évidence l'absence fréquente dans l'espace partenarial de recherche d'une catégorie d'acteurs essentielle, celle des décideurs. À cet égard, la démarche de « Quartiers solidaires » autour de la qualité de vie des seniors semble avoir réussi à associer les autorités communales, ce qui favorise de toute évidence l'articulation entre recherche et action (par exemple, obtenir un local de rencontre).

Cette question du potentiel d'impact peut être posée plus largement, à propos de toutes les recherches participatives, s'agissant de l'échelle d'impact à laquelle des

transformations interviennent. Il a été souligné par plusieurs intervenant-e-s que le processus de participation génère par lui-même des effets potentiellement transformateurs, en termes de conscientisation, de réflexivité, d'ouverture de perspectives. Mais qu'en est-il au-delà du cercle des participant-e-s, par exemple à l'échelle d'une association employeur ou d'une collectivité publique pour les professionnels ayant participé à une recherche pilotée par ATD ou par le ColLaboratoire lorsqu'ils retrouvent leur cadre ordinaire d'exercice ?

Ceci ouvre sur un questionnement important à propos de la **pluralité des formes de valorisation de la recherche**, qui appelle l'élaboration d'une véritable politique de diffusion-valorisation, consistant à identifier une variété de publics destinataires et à s'interroger pour chacun d'entre eux sur les formats et supports de valorisation les plus à même de les sensibiliser et d'avoir des effets transformateurs. Les responsables de la recherche sur la surdité ont souligné que l'orientation qu'ils avaient prise de publier leur rapport de recherche en français simplifié et avec une présentation visuelle des résultats, en vue de permettre une appropriation par les personnes sourdes et malentendantes, avait généré un effet pervers auprès d'autres acteurs, de décrédibilisation de la recherche, jugée « pas vraiment scientifique ». Ce type de jugement s'est déjà manifesté à propos des productions coécrites par les personnes en situation de pauvreté, les professionnel-le-s et les chercheur/se-s que favorise systématiquement ATD. Dans d'autres cas, la valorisation simplement académique des recherches, à travers des communications dans des colloques ou des articles dans des revues spécialisées, peut générer à l'inverse un sentiment de dépossession du côté des personnes concernées. Il est donc essentiel d'engager une réflexion approfondie sur le sujet et d'envisager une différenciation des formes de diffusion-valorisation du travail de recherche selon le public prioritaire visé.

Pour terminer, je soulignerai la **pluralité des rôles du pilote** d'une recherche-action et d'une recherche participative, souvent mentionnée dans la littérature à travers des termes tels qu'animation, facilitation, intermédiation, etc. Il est manifeste que la mise en place d'un espace partenarial et participatif de recherche appelle des déplacements plus ou moins majeurs en termes de posture et de positionnement à l'égard du modèle de la recherche académique classique et appelle en conséquence à développer et déployer d'autres types de compétences que celles qui y sont associées. La clarification de ces différents rôles me paraît constituer un autre enjeu important.

Ce tour d'horizon partiel des thématiques que j'ai retenues à l'occasion du premier atelier-forum organisé par la Plateforme Recherche-action de Suisse, met je l'espère en évidence un ensemble de chantiers de réflexion et d'approfondissement pertinents pour les prochaines séances. Faire commun avec le pluriel est un beau défi.

## Références

Bonny, Yves, « Les formes sociales de recherche. Recherche académique classique et recherche praxéologique dans le champ de l'intervention sociale », in Michel Autès, Jean-Sébastien Alix et Eric Marlière (dir.), *Le travail social en quête de légitimité*, 2020, p. 40-60.

Bonny, Yves, « Les recherches partenariales participatives : Éléments d'analyse et de typologie », in Anne Gillet et Diane-Gabrielle Tremblay (dir.), *Recherches partenariales et collaboratives*, Rennes, PUR, 2017, juillet 2017, p. 25-44.

Bonny, Yves, « Les recherches partenariales participatives : Ce que chercher veut dire », in collectif « Les chercheurs ignorants », Les recherches-actions collaboratives : Une révolution de la connaissance, Rennes, Presses de l'EHESP, 2015, p. 36-43. En ligne : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01639014/document>.

Bonny, Yves, et Nadine Souchard, « La recherche-action coopérative, une voie contributive aux productions de la société civile ? », actes du colloque du GIS « Démocratie et participation », « Chercheur.e.s et acteur.e.s de la participation : Liaisons dangereuses et relations fructueuses », Université Paris 8 – Saint-Denis, 29-30 janvier 2015. En ligne : <https://www.participation-et-democratie.fr/la-recherche-action-cooperative-une-voie-contributive-aux-productions-de-la-societe-civile>.

Bonny, Yves, « La recherche-action et la question de l'institution », Forum, n° 142, dossier « Actualisation de la recherche-action et pertinence de la praxéologie », octobre 2014, p. 15-24.

Callon, Michel, Pierre Lascoumes, Yannick Barthe, Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique, Paris, Le Seuil, 2001.

Csupor, Isabelle, Roxane Aubry and Mauro Mercolli, « Le travail émotionnel à l'épreuve du travail social : les accompagnements de sortie du travail du sexe à Genève », Lien social et politiques, n°86, 2021, p. 173-190. En ligne : <https://id.erudit.org/iderudit/1079498ar>.

Heron, John, and Peter Reason, « Extending Epistemology within a Co-operative Inquiry », in Peter Reason and Hilary Bradbury, The SAGE Handbook of Action Research: Participative Inquiry and Practice, Londres, Sage, 2008, p. 366-380.

Juan, Maïté, « Les recherches participatives : enjeux et actualités », panorama établi pour la Fondation de France et le GIS « Démocratie & Participation », 2019. En ligne : <https://www.science-ensemble.org/upload/attachment/5e42afbf3d010511659941.pdf>.